

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 7 mars 2008

**Service instructeur**  
Service des Actions Internationales et Transfrontalières

N° 2008-3-12-1

**Service consulté**

**Présentation et participation au réseau européen PARTENALIA**

Résumé : *Dans le cadre du suivi des politiques européennes, il vous est proposé, sur avis favorable de la 12ème Commission, de participer en 2008, au réseau européen PARTENALIA, et d'en suivre les travaux en qualité d'observateur.*

Partenalia est un réseau transnational d'administrations locales de niveau équivalent aux Départements français, créé en 1993, et qui a pour but de défendre les intérêts de ces administrations dans toute l'Europe, de favoriser la coopération entre collectivités territoriales et d'encourager leur participation à différents programmes européens.

Les objectifs poursuivis par ce réseau sont principalement de renforcer le rôle des administrations locales et territoriales, de développer des actions communes à caractère transnational, de favoriser l'échange d'expériences et de connaissances ainsi que la participation à des programmes communautaires, d'organiser des séminaires de formation et des conférences et d'informer les membres sur les « opportunités » européennes.

Actuellement, le Réseau Partenalia compte 26 membres issus de 7 pays de l'Union Européenne, dont 5 Conseils Généraux français (Bouches-du-Rhône, du Nord, du Gard, du Var, du Val de Marne, de la Seine Saint-Denis).

Le réseau Partenalia est piloté par deux instances de direction : le Comité de suivi qui est l'organe de décision (il est composé d'un représentant politique et d'un représentant technique de chacune des administrations membres et se réunit au moins 2 fois par an) et le Secrétariat exécutif chargé de la coordination du réseau et de la réalisation des lignes d'actions.

Les domaines de travail explorés par le Réseau recouvrent l'éventail des compétences des différentes administrations locales à savoir l'environnement, la culture, le tourisme, la formation, la jeunesse, les questions d'inclusion et d'exclusion sociale, la société de la connaissance, la recherche et développement, la coopération...

L'activité de Partenalia s'articule autour de 4 groupes de travail : sur la société de l'information, l'amélioration de la connaissance mutuelle avec les collectivités territoriales des Pays de l'Europe Centrale et Orientale, les services d'aide à domicile et la culture de proximité.

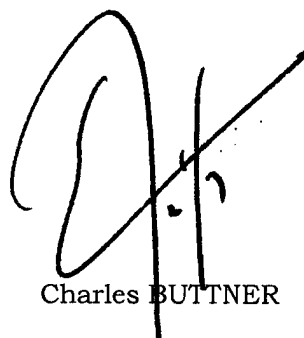
Ce réseau est constitué de collectivités de même nature et de même taille que les départements. Y participer permettrait de nouer des contacts avec d'autres collectivités européennes à la fois pour échanger sur nos expériences et répondre conjointement à des appels à proposition européens.

Les collectivités intéressées ont la possibilité de bénéficier, gratuitement pendant un an d'un statut d'observateur qui permet de participer aux différents comités de suivi et groupes de travail.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- vous prononcer sur le principe d'une participation à ce réseau en tant qu'observateur en 2008.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER